



14 juillet 2023

L'activité contentieuse de la CNIL des derniers mois met en lumière les très lourdes sanctions financières imposées aux GAFAM, en matière notamment d'utilisation de cookies, ainsi que la protection des données personnelles qui reste au cœur des préoccupations du régulateur et fait l'objet de décisions toujours plus nombreuses. Par ailleurs, l'introduction d'une procédure accélérée simplifiée pour les dossiers les plus simples devrait permettre à la CNIL d'étoffer encore davantage son action répressive à l'avenir.

## Les sanctions

### Une hausse du nombre des sanctions prononcées par la CNIL



**21 sanctions en 2022**

suite à 345 contrôles (dont 17 sanctions prononcées par la formation restreinte de la CNIL – organe chargé de prononcer les sanctions)



**Sécurité des données personnelles**

1/3 des sanctions de 2022 sont liées à des manquements à la sécurité des données personnelles



**+ 500 millions d'euros**

d'amendes cumulés depuis 2018



**Coopération avec les homologues européens**

3 décisions adoptées dans le cadre du guichet unique européen prévu par le RGPD en 2022

### Zoom : dernières décisions phares



**Procédures relatives à l'utilisation de cookies**



**35 millions € Amazon**



**150 millions € Google**



**60 millions € Microsoft**



**60 millions € Facebook**



**8 millions € Apple**

Confirmation par le Conseil d'Etat le 27 juin 2022 d'une décision de la CNIL ayant prononcé une sanction de 35 millions d'euros à l'encontre d'une société du groupe Amazon validant l'approche extraterritoriale et validant la proportionnalité de la sanction à l'aune, notamment, de l'avantage financier retiré des manquements.

## Evolution de la procédure

### Mise en place d'une procédure de sanctions simplifiée en 2022



Cible

**Dossiers ne présentant pas de difficultés particulières**



Plafond de la sanction

**20 000 euros**



Procédure accélérée

**Décisions prononcées par le président de la CNIL**

### Adoption de nouvelles lignes directrices en mai 2023 par le Comité européen de la protection des données (CEPD)



**Calcul transparent des amendes administratives**

- Tableau de référence déclinant la méthodologie de calcul du montant d'une amende
- Prise en considération de la gravité d'une infraction ainsi que du chiffre d'affaires



**Lignes directrices en cas de litiges entre autorités**

Lignes directrices sur la procédure d'adoption des décisions contraignantes dans le cadre de la résolution des litiges entre autorités de protection des données